

Ville d'Allauch

Bornes Électriques

Allauch s'engage dans l'écomobilité

Ce déploiement permet aux utilisateurs de recharger leur véhicule à tout moment, de bénéficier d'un abonnement compatible avec le réseau national et d'une énergie certifiée d'origine renouvelable.

Point fort de la station de recharge « Pulse 22 » installée à Allauch : la charge accélérée. Elle concerne aujourd'hui 68 % du parc public et permet la recharge de deux véhicules en simultanée, en moyenne, en une heure.

Les trois bornes installées se situent sur les parkings du chemin Marius Milon (La Pounche), du chemin du Garlaban (Allauch-village) et du stade Yves Fassanaro (Le Logis-Neuf).

En installant des bornes à 22 kW au lieu des bornes classiques à 7 kW, la commune permet à ses utilisateurs de recharger leur véhicule 3 fois plus vite, ce qui augmente la commodité des véhicules électriques et l'intérêt de s'en équiper. Pour allonger la durée de vie de la batterie de son véhicule, il est recommandé de ne pas rester trop longtemps au-delà de 85% ou en dessous de 20%. Un entretien régulier permet par ailleurs de prolonger la durée de vie de la batterie. On rappellera que la batterie appartient généralement au constructeur et que l'entretien doit donc être réalisé par un professionnel. Attention, à bien vérifier que la batterie est couverte par le contrat d'assurance auto tous risques, qui couvre les dommages causés au véhicule et au conducteur même s'il est responsable. Si ce n'est pas le cas, il faudra prendre l'option correspondante.



**Parking du chemin Marius
Milon (La Pounce)**



**Chemin du Garlaban
(Allauch-village)**



**Stade Yves
Fassanaro
(Le Logis-
Neuf)**

**MAIRIE
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :
8h30 > 12h